

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIEL

Entre :

(Nom complet du client)

Né le (date de naissance) à (lieu de naissance) Demeurant à (adresse complète)
(ci-après dénommé « Client »)

Et

(Nom complet du développeur ou de la société de développement)

Né le (date de naissance) à (lieu de naissance) Demeurant à (adresse complète)
(ci-après dénommé « Développeur »)

Préambule

Le Client souhaite développer un logiciel spécifique, et les parties souhaitent établir un contrat pour encadrer ce développement tout en respectant les principes d'égalité de genre.

1. Objet du Contrat

Le présent contrat a pour objet le développement du logiciel suivant :

- Nom du Logiciel : (Nom du logiciel)
- Description : (Description complète des fonctionnalités, objectifs, et caractéristiques du logiciel)

2. Spécifications et Développement

2.1 Spécifications Techniques

Le Développeur s'engage à créer le logiciel conformément aux spécifications techniques fournies par le Client. Ces spécifications incluent (détails des spécifications : fonctionnalités, interface utilisateur, compatibilité, etc.).

2.2 Planification et Délais

Le développement du logiciel sera réalisé selon le calendrier suivant :

- Début du Projet : (Date de début)
- Étapes et Livrables : (Détaillez les principales étapes du projet et les livrables associés)
- Date de Livraison Finale : (Date de fin)

2.3 Révisions et Modifications

Le Client peut demander des révisions du logiciel avant la livraison finale. Les

demandes de modification seront évaluées et pourront entraîner des ajustements du calendrier et du budget.

3. Obligations des Parties

3.1 Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires au développement du logiciel.
- Valider les étapes du projet conformément au calendrier établi.
- Régler les paiements selon les modalités convenues.

3.2 Obligations du Développeur

Le Développeur s'engage à :

- Développer le logiciel conformément aux spécifications et au calendrier.
- Assurer la qualité et la fonctionnalité du logiciel livré.
- Respecter les droits et la dignité de toutes les personnes impliquées dans le projet, sans discrimination fondée sur le genre

4. Respect de l'Égalité de Genre

Les parties s'engagent à respecter le principe d'égalité de genre tout au long du projet de développement. Le Développeur veillera à ce que les équipes de développement soient constituées et traitées de manière équitable, sans biais de genre. Le logiciel développé ne devra pas contenir de fonctionnalités ou de contenus discriminatoires.

5. Tarification et Modalités de Paiement

5.1 Tarification

Le coût total du développement du logiciel est fixé à (montant en chiffres et lettres). Ce montant comprend (préciser ce qui est inclus : développement, tests, maintenance initiale, etc.).

5.2 Modalités de Paiement

Le paiement sera effectué selon les modalités suivantes :

- (Indiquer les modalités de paiement : par exemple « 30% à la signature du contrat, 40% à mi-projet, 30% à la livraison finale »).

6. Propriété Intellectuelle

6.1 Droits d'Auteur

Le logiciel développé, ainsi que toutes les documentations et matériaux associés, seront la propriété du Client après le paiement complet des sommes dues. Le Développeur conserve les droits moraux sur le logiciel.

6.2 Licences et Utilisation

Le Client recevra une licence perpétuelle, non exclusive, et mondiale pour utiliser, modifier, et distribuer le logiciel.

7. Confidentialité

Les parties s'engagent à maintenir la confidentialité de toutes les informations sensibles échangées dans le cadre du présent contrat et à ne pas les divulguer à des tiers sans autorisation préalable.

8. Résiliation du Contrat

8.1 Résiliation pour Manquement

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties en cas de manquement grave aux obligations contractuelles, avec préavis de (indiquer la durée du préavis).

8.2 Résiliation pour Force Majeure

En cas de force majeure, les parties peuvent résilier le contrat sans pénalité, après notification écrite.

9. Droit Applicable

Le présent contrat est régi par le droit (indiquer le pays ou la juridiction applicable, par exemple « français »). Tout litige relatif à ce contrat sera soumis aux juridictions compétentes de (indiquer la localité, par exemple « Paris »).

10. Dispositions Générales

10.1 Langue du Contrat

Le présent contrat est rédigé en langue (indiquer la langue, par exemple « française »).

10.2 Date et Signature

Le présent contrat est signé en (indiquer le nombre) exemplaires originaux, un pour chaque partie.

En foi de quoi, les parties ont signé le présent contrat le (date).

Pour le Client :

Nom : (Nom du signataire)

Signature :

Pour le Développeur :

Nom : (Nom du signataire)

Signature :